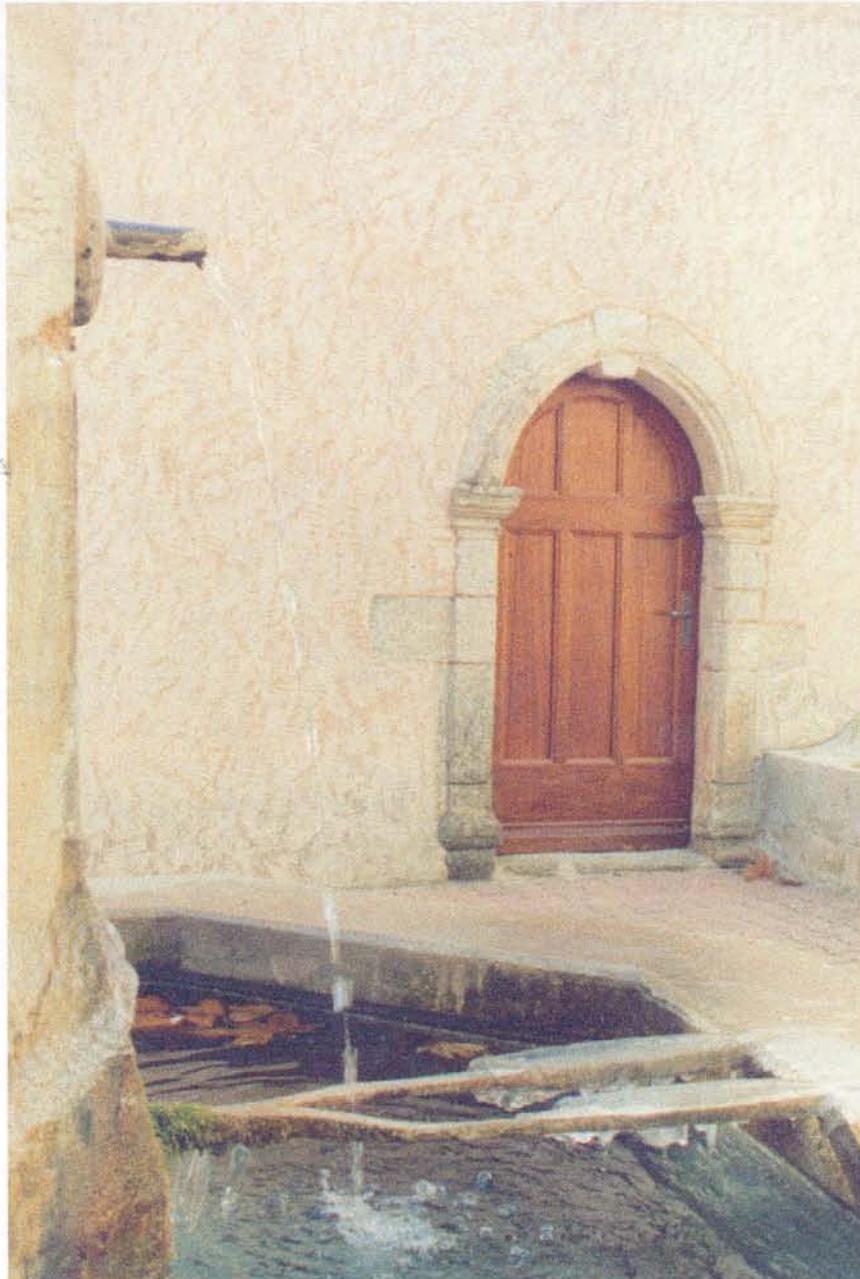


"LOU BADAOU"



LE CASTELLET

BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

INFO SERVICE CIVISME

REALISATIONS 2003

PROJETS 2004

LE CASTELLET SUR INTERNET

LE CASTELLET EN CHIFFRES

RETROSPECTIVE 2003

L'ECOLE D'HIER A AUJOURD'HUI

Le mot du Maire



Mes chers Concitoyens,

Une année qui passe : rien n'est plus banal, rien n'est plus automatique et pourtant, je peux vous assurer que cette année n'a rien eu de banal pour moi.

En effet, cela fait tout juste un an que le Conseil Municipal m'a nommé à la tête de la commune. Un an que j'apprends à connaître toutes les difficultés, tous les problèmes mais aussi toutes les espérances que peut apporter la gestion d'une commune.

D'abord les finances, où face à une administration toujours plus tatillonne et plus exigeante mais de moins en moins généreuse je me rends compte que notre champ d'action fond comme neige au soleil.

Ensuite, le contact humain aussi varié que ce qu'il y a d'habitants au Castellet. Certes il est parfois difficile de cohabiter dans un petit village où l'on a l'impression de vivre seul mais je crois fermement qu'il suffit d'un peu de bonne volonté de la part de tout un chacun pour que les dissensions disparaissent.

En 2003, des travaux ont été réalisés dans des domaines très divers comme vous pourrez en juger à la lecture des pages suivantes.

L'année 2004 verra de nouvelles réalisations, en particulier l'amélioration de la desserte en eau potable du quartier des Itardes.

Quoi qu'il en soit, sachez que toute l'équipe municipale assistée du personnel communal et moi-même, ferons tout notre possible pour que le Castellet reste ce pourquoi vous l'avez choisi comme lieu de résidence, c'est à dire un havre de paix où il fait bon vivre.

*Que l'année 2004 vous apporte la santé et la paix
pour vous et vos proches !*

*Que vos vœux les plus chers se réalisent !
Que notre commune soit toujours plus accueillante
et agréable à vivre !*

*Votre dévoué,
Henri Garcia*

ETAT-CIVIL 2003

NAISSANCES

Le 31 décembre 2002 Marie est le dernier bébé de l'année 2002 à Manosque. Lucienne et Edmond PELLEAUTIER ont désormais 10 petits-enfants.



Le 9 avril Mathis est venu agrandir la famille GERMAIN installée en haut de la Coussière.

Le 19 juin Pauline devient la nouvelle petite-fille de Colette et André BEAUDUN.

Le 13 août Juliette arrive dans la famille MANLEY aux Bachelas.

Le 15 septembre Vincent est le nouveau petit-frère d'Océane chez Mélanie et Jérôme MEUROT.

Le 10 octobre Colette et André BEAUDUN sont de nouveau grands-parents avec la naissance de Ghislain.

Le 15 octobre Claudine BOUTIN accueille avec bonheur un petit-fils Maxence.

Le 17 octobre Malone FERRIGNO fait le bonheur de ses parents qui habitent en haut de la Coussière.

Le 16 décembre Marie-Laure donne un nouvel arrière-petit-fils à Fifi REBOUL, il s'appelle Hugo.

Nous souhaitons une vie belle et douce à tous ces petits bébés.

DECES

Le 8 avril Maguy CONZANO nous a quittés.

Le 28 juillet Fernand REBOUL s'en est allé.

Le 21 octobre Mireille et Robert CANNAT sont décédés dans un effroyable accident de la route.

Le 21 novembre Fernande NUEZ disparaissait.

Nous adressons nos condoléances à toutes les familles endeuillées.

INFO – SERVICE – CIVISME

RECENSEMENT

En 2004, notre commune est concernée par la nouvelle méthode de recensement. Bénédicte BELAID notre secrétaire de mairie a été nommée agent recenseur. Entre le 15 janvier et le 14 février, elle déposera à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement ainsi qu'une notice explicative. Bénédicte pourra vous aider à remplir les questionnaires, elle les récupèrera lorsqu'ils seront remplis. Vous pouvez prendre rendez-vous avec elle en téléphonant à la mairie tous les matins de 8H à 12H du lundi au vendredi : 04 92 78 74 03.

DIVAGATION DES CHIENS

Extrait du registre des arrêtés

« La divagation des chiens est rigoureusement interdite dans l'agglomération ainsi que sur tout le territoire de la commune du Castellet.

Les chiens errants seront placés en fourrière et pourront être abattus s'ils ne sont pas réclamés dans les 48H par leur propriétaire «

Depuis le début de l'année 2004 la commune s'est attaché les services de la FOURRIERE pour pouvoir faire appliquer cet arrêté.

Nous comptons sur la compréhension des uns et des autres.

ORDURES MENAGERES

Notre décharge est fermée depuis le 1 juillet 2003. La collecte a toujours lieu les lundis et vendredis et les mercredis en juillet et août , et concerne seulement les ordures ménagères . ATTENTION les cendres chaudes sont strictement interdites.

Pour les déchets verts, les gravats et les « monstres » la décharge est ouverte le jeudi de 8H à 10H.

Le conteneur à plastique accepte désormais les emballages métalliques (boîtes de conserve, canette en aluminium) de même que les emballages en carton de jus de fruits ou de lait sous forme de « brique ».

REALISATIONS 2003

GITE N 8 SITUE AUX ITARDES

Ce gîte était inoccupé depuis plusieurs années à cause de son état de délabrement. Il a fallu refaire les faïences, les peintures, l'électricité et la plomberie ainsi que la toiture.

Nous avons également réalisé la réfection des toitures des deux gîtes situés à proximité (gîte POMA et EYRAUD .

Montant total : 36 000 Euro
avance de 10 000 Euro du Conseil Général à taux 0

Ce gîte est déjà loué, le prix du loyer couvre les remboursements du crédit

EAU

Cet été nous n'avons pas échappé à la canicule. Même s'il n'y a pas eu de coupures d'eau, le quartier des Itardes a connu de sérieux problèmes d'alimentation en eau. Nous avons procédé à la mise en boucle du nouveau réseau d'eau de Combe-Croix qui dessert le lac de lagunage avec le réseau des Itardes.

C G	2 000 €
Fonds libres	3 000 €
Montant total	5 000 €

Tous les problèmes n'ont pas été résolus pour autant, un autre projet est à l'étude.

ECOLE

Depuis la création du Regroupement Pédagogique avec Puimichel, le budget des 2 écoles est géré par le SIVU.

Des travaux étaient prévus depuis longtemps dans les écoles des deux villages.

Au Castellet, les menuiseries ont été remplacées par des fenêtres en PVC avec double-vitrage. Les radiateurs électriques ont été changés. Un WC et un point d'eau ont été installés dans la salle de repos des petits qui n'ont plus à descendre les escaliers pour aller aux toilettes.

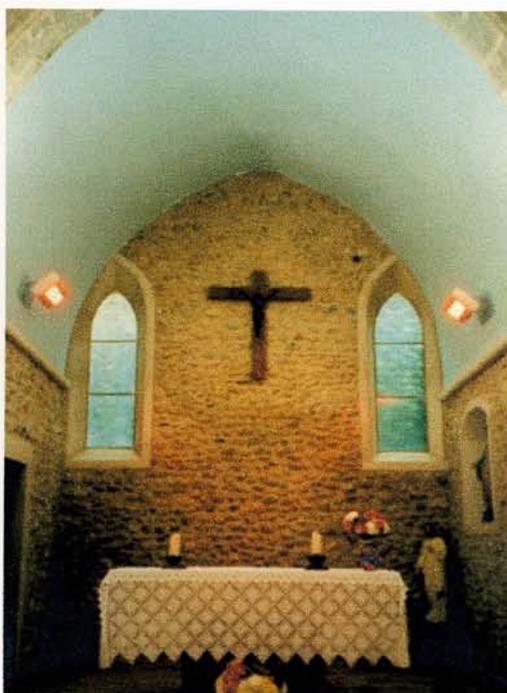
DGE	6 100 €
CG	2 000 €
Prêt à taux 0	10 000 €
Fonds libres	7 946 €
Total <i>pour les deux écoles</i>	26 146 €

GOUDRONNAGE

L'entrée de parking des Bernards ainsi que l'entrée du cimetière ont été goudronnées.

MISE EN SECURITE DE LA PLACE DU BARRI

Nous avons dû nous résoudre à couper deux platanes sur la place du Barri. Ces deux arbres étaient devenus dangereux, certaines branches menaçaient de tomber. Un professionnel de la forêt nous a confirmé qu'il n'y avait malheureusement pas d'autres solutions. Certes ces platanes faisaient partie de notre patrimoine mais la sécurité n'a pas de prix.

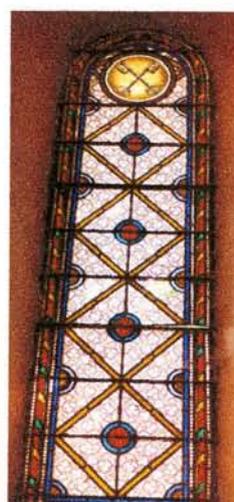


VITRAUX DE L'EGLISE

Les vitraux de l'église avaient été vandalisés il y a plusieurs années. Ils ont été restaurés et reconstitués à l'identique par l'Atelier du Vitrail de Saint-Etienne-les-Orgues. Lors de la restauration de l'église en 1994, des ouvertures avaient été pratiquées dans le mur du fond de l'édifice. Elles sont aujourd'hui ornées de vitraux.

Une protection est installée à l'extérieur (grillage galvanisé mailles fines)

C G	3 149 , 45 €
C R	3 628 , 62 €
Fonds libres	2 293 , 48 €
Total	9 071 , 55 €



PANNEAUX D'INFORMATION

Trois panneaux d'affichage vont être installés : aux Itardes , à la sortie du village face au chemin du cimetière et sur la place du Barri.

ACHAT DE JARDINIÈRES

Ce projet est en cours. Nous n'avons pas obtenu toutes les subventions demandées. Par

conséquent nous ne le réaliserons pas dans sa totalité.

PLANTATION D'ARBRES

Les arbres qui ont été arrachés sur la place du Barri vont être remplacés. Il est prévu de planter un platane en bas de la place et un micocoulier devant la salle polyvalente.



Le Castellet juillet 1994

PROJETS 2004

MAISON GROUILLER

Après plusieurs années d'attente, nous avons enfin obtenu les subventions pour faire les travaux dans cette maison.

DDE	7 622 €
CG	7 622 €
CR	13 720 €
Emprunt	100 000 €
Fonds libres	2 689 €
Total	131 653 €

Le montant du loyer remboursera le paiement du crédit.

CIMETIERE

Un portail va être installé à l'entrée de l'agrandissement du cimetière. Ce portail sera posé en début d'année.

MONUMENT AUX MORTS

Le mur qui entoure le monument est complètement délabré. Un devis a été demandé pour connaître le montant des travaux. Nous espérons pouvoir réaliser cette opération en 2004.

ACHAT DU « FOUR »

Une promesse de vente a été signée avec Madame MAILLET et Madame BONNAFOUX pour l'achat de l'ancien four situé le long de La Coussière. Un projet d'aménagement du carrefour de La Croix est à l'étude.

ALIMENTATION EN EAU DES ITARDES

Les travaux réalisés cet été sont insuffisants pour alimenter le réseau d'eau des Itardes correctement. Nous allons renforcer ce réseau. La commune profitera de ces travaux pour mettre en place le futur réseau qui alimentera le quartier des Bachelas.

Coût estimatif : 60 000 €

LE CASTELLET SUR INTERNET

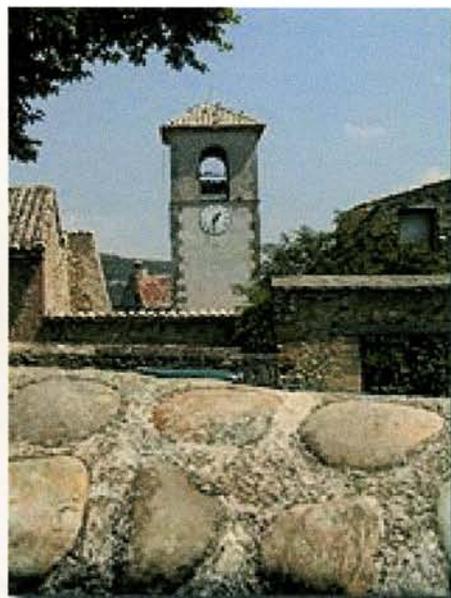


Vous pouvez retrouver votre village sur le site Internet
www.provenceweb.fr

En voici un extrait :

« Petit village posé dans la vallée du torrent de Rancure, Le Castellet présente l'originalité d'offrir aux regards sa merveilleuse pierre grise, sous forme de murs, murets, au moins autant que sur ses maisons, granges, lavoirs...

Chaque maison ou presque, et même la placette principale ombragée de platanes, est entourée de son muret de pierres sèches, de toutes les nuances de gris. Et c'est extrêmement beau, donnant un cachet certain à ce petit village de Provence ! ... »



LE CASTELLET EN CHIFFRES

SITUATION

Le Castellet est situé sur la départementale 12 à 6 km d'Oraison 45 km de Digne, 25 km de Manosque , 106 km de Marseille et 749 km de Paris.

SUPERFICIE : 1887 hectares

ALTITUDE : 473 m

POPULATION : 202 habitants
(recensement de 1999)

NOMBRE DE RESIDENCES
SECONDAIRES : 50

ECOLE : 21 élèves à la rentrée
scolaire 2003

12 petite section 2 moyenne
section, 5 grande section, 2 cours
préparatoire

Le 11 janvier 1999 8 cm de neige

RELEVÉ DES PRÉCIPITATIONS EN 2003 :

JANVIER	37
FEVRIER	6
MARS	18
AVRIL	90
MAI	28
JUIN	42.5
JUILLET	10
AOUT	42
SEPTEMBRE	98
OCTOBRE	128
NOVEMBRE	95
DECEMBRE	71.9

TOTAL : 666,40

En 2002 il est tombé 921 mm d'eau,
En 2001 627 mm,
En 2000 817 mm



RETROSPECTIVE 2003

LES NOUVEAUX HABITANTS

Au cours de l'année 2003 nous avons accueillis au village de nouvelles personnes. Nous leur souhaitons la bienvenue. Nous espérons n'avoir oublié personne.

Laurent CORDIER, Corinne SILVY et leurs enfants Julien, Alban et Amélie au quartier Combe-Croix.

Stéphane CHUYEN, Ghislaine BERTRAND et Yann dans la rue du Canal.

Daniel et Hélène BUISSON avec Rémi et Margot au Bastidon.

Carine CAZORLA-STIEBER dans La Coussière.

Cathy BORGOGNO et ses enfants Axel et Brice RICHEBOIS aux Bachelas.

Isabelle GUINGAND aux Itardes.

REUSSITE AUX EXAMENS

Plusieurs jeunes castelliens ont terminé brillamment leur année scolaire :

Benjamin LUNGO a obtenu le BEP et CAP Travaux Publics

Fabrice LUNGO a réussi le Bac Pro Travaux Paysagers à Carpentras

Olivier REBOUL a rapporté de Montélimar un B T A gestion et conduite des travaux forestiers

Benoît ARMELIN et Alan GARCIA sont deux nouveaux bacheliers

Laetitia BELAID a obtenu le Brevet des Collèges

Aurélien FILLETTE a eu une licence de sociologie

Toutes nos félicitations à ces nouveaux diplômés

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Une cérémonie toute simple mais ô combien symbolique a rendu hommage aux combattants de la guerre de 1914 – 1918.

Charles ARMELIN (né en 1914) a porté le drapeau en tête du cortège. La présence des enfants, une dizaine au total , a été une agréable surprise pour tous les participants à cette cérémonie.

« Les peuples qui ignorent leur passé sont condamnés à le revivre » a-t-on souvent dit...



DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX A L'HONNEUR

Le 29 mai le maire Henri GARCIA a remis la médaille d'honneur communale à André LAURENT et à Robert GRANIER en récompense de leur dévouement au service de la commune.



LES ANIMATIONS EN 2003

Le clown Augustin est venu animer le défilé de Carnaval au mois de février

Le 8 mars une vingtaine de femmes se sont donné rendez-vous au restaurant Le Grand Pré pour partager quelques heures de convivialité autour d'un délicieux repas.

La fête votive s'est déroulée les 5 et 6 juillet.

Le 10 août s'est tenue la journée « 100 ans d'école ». Une exposition de photos d'école du Castellet et des environs, des objets anciens, la reconstitution d'une classe d'autrefois ont permis aux visiteurs de faire un voyage dans le temps. Le calligraphe Joseph BAZZOLI a proposé une animation autour de l'art d'écrire, animation qui a connu un vif succès.

Le 26 octobre le Comité des Fêtes organisait son premier vide-grenier. 25 exposants étaient inscrits. Malheureusement le froid et la pluie ont découragé les visiteurs. L'exposition « Cucurbitacées et fruits d'automne » qui s'est tenue à la bibliothèque ce jour-là a permis de

découvrir des fruits et des légumes oubliés.

Durant tout le mois de novembre et jusqu'à mi-décembre tous les mercredis après-midi les enfants ont préparé des décorations de Noël .

Le 20 décembre une trentaine de personnes ont assisté à la projection du film « ELFE », dans le cadre du Cinéma de Pays. Le goûter était offert par le Comité des Fêtes.

Ajoutons à cela les lotos et les concours de boules organisés tout au long de l'année par le Comité de Fêtes.

Nous remercions tous les bénévoles du Comité des Fêtes pour leur dévouement et leur travail ainsi que tous ceux qui participent à la préparation des festivités.



Février
Défilé de Carnaval animé par le clown
Augustin



26 octobre
Premier vide-grenier organisé au Castellet



10 août
Les Fileuses d'Oraison

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 16 H 18 H

Samedi 16 H 18 H

Cette bibliothèque fait partie du Réseau de la Bibliothèque Départementale de Prêt (B D P)

La B D P 04 laisse en dépôt environ 500 livres qui sont renouvelés 3 fois par an par le passage du bibliobus.

Des subventions du Centre National du Livre (C N L) ont permis l'acquisition d'ouvrages.

Enfin de nombreuses personnes ont donné des livres ou des revues. Nous les remercions. Toutefois, nous nous réservons le choix d'intégrer ou non les ouvrages à notre fonds pour veiller à l'équilibre de nos collections.

La commune achète également des ouvrages tout au long de l'année.

La bibliothèque est gérée par des bénévoles.

RAPPORT ANNUEL 2003

BUDGET

Acquisition de documents : 259 E

Reliure et équipements des documents : 189 E

NOMBRE D'INSCRITS

Adultes : 48

Enfants : 33

Total : 81

PRET EN 2003

Nombre de prêts : 432 Adultes + 205 Enfants+ 42 Scolaires = 689

	BUDGET	DEPENSES PAR HABITANT	INSCRITS / POPULATION	PRETS DE LIVRES/ HABITANT
LE CASTELLET	259 E	1,26 E	39,7 %	3,37
MOYENNE 2002 DES BIBLIOTHEQUES DU RESEAU	297 E	0,99 E	20,52 %	2,63

L'ECOLE DU CASTELLET D'HIER A AUJOURD'HUI

Cet été l'exposition intitulée « 100 ans d'école » nous a permis de découvrir comment l'enseignement s'est organisé dans notre village au fil des années. En voici un aperçu.

XVII^{eme} SIECLE

Ohrace BORELLI était *Recteur descolles* au Castellet

En 1660, Aymes régent d'école remplace l'ancien instituteur Messire Agneau. Les consuls se chargent de faire la liste » ... *des pères des enfants qui peuvent nourrir et ceulx quy vouldron nourrir luy delivreront a raison de deux escus par mois aquis ledit Aymes leur a acorde* ». L'instituteur « ... *enseignera indifferement tout les enfants du lieu et ou ce rendra sans legitime escuse* »

En 1664, la communauté participe au salaire de l'instituteur pour 6 écus. Pour sa nourriture, les pères des enfants donnent :

- 1 écu pour les enfants qui lisent et écrivent le français
- 30 sols pour ceux qui lisent le livre de Notre-Dame
- 20 sols pour ceux qui apprennent l'alphabet

Christian BLANC
LE PAYS D'ORAISON



AU XIX^{ème} SIECLE

Le 6 août 1841 le Conseil Municipal du Castellet était réuni. Monsieur le Maire ayant fait observer au Conseil que la rétribution mensuelle exigée par le sieur DAUMAS Célestin est à un taux trop élevé propose de la réduire ainsi qui suit :

1 F pour les élèves qui commencent à lire

1 F 75 pour ceux qui lisent et écrivent

2 F 25 pour ceux qui lisent, écrivent et calculent

Le Conseil ouï l'exposé du Maire considérant que la plupart des élèves

qui fréquentent l'école de Monsieur DAUMAS se sont retirés à cause surtout de la trop forte rétribution exigée par cet instituteur estime que cette rétribution sera réduite ainsi que le propose le Maire.

Le 18 mai 1842 Monsieur DAUMAS démissionnait de son poste et Monsieur COULLET Pierre titulaire du brevet de capacité et d'un certificat de moralité était nommé par Jean-Baptiste BARRAS maire.

Recherches de René
BARRAS texte paru dans LOU
BADAOU 1989



L'instituteur Léopold ARNOUX est né au Castellet en 1883 , il a été nommé au Castellet en 1915 où il a terminé sa carrière. Cette photo a été prise pendant la guerre de 14-18 .

DES CONDITIONS DIFFICILES

Monsieur COULLET instituteur au Castellet signale aux autorités que suite au terrible orage (14 juin 1845) qui a détruit entièrement la récolte , les parents retirent les enfants des

écoles pour ne pas avoir à payer les 2 F par mois pour l'instruction.

Recherches de Claude SAUVE



Année 1958

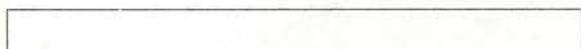
Année 1963



PERSONNEL ENSEIGNANT

« Mme PAUL femme de l'instituteur du Castellet des Mées est déléguée dans les fonctions de

Arrêté de l'Inspecteur d'Académie
des Basses-Alpes 1887



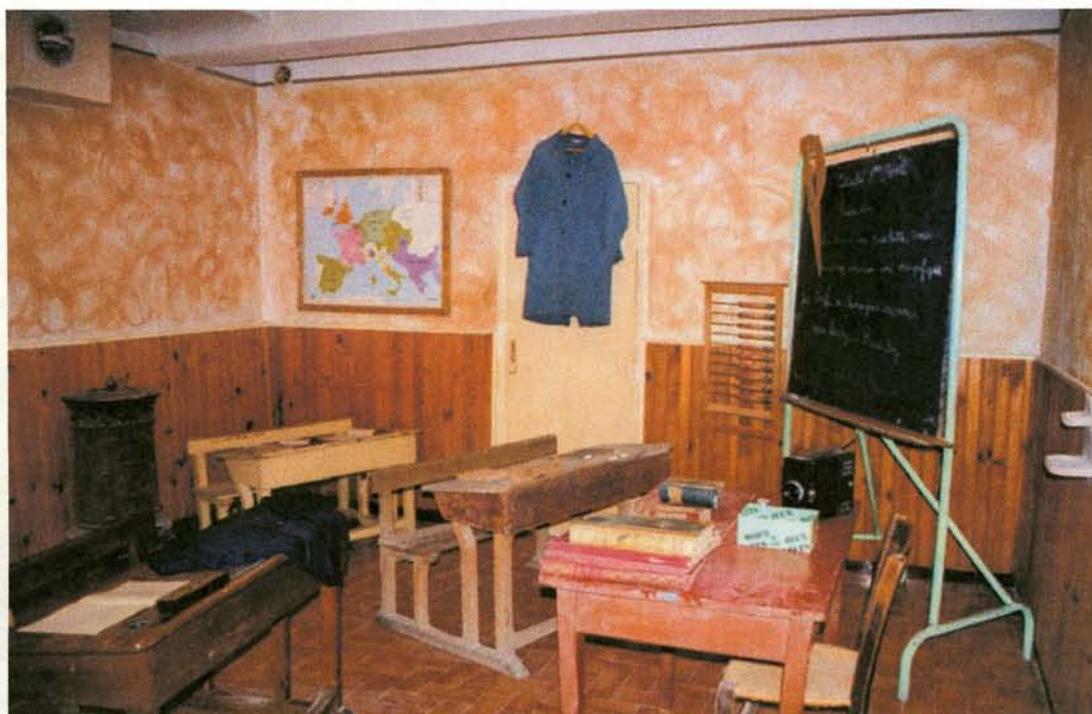
LOCAL POUR L'ÉCOLE

En mars 1839 la commune propose d'acheter la maison de Pierre BARTRON pour l'école . Le rez-de-chaussée servirait de mairie , le premier étage d'école et le deuxième étage de logement pour l'instituteur.

Auparavant en 1838 un devis estimatif avait été établi pour la construction d'une maison pour le

maîtresse de couture à l'école mixte de cette commune en remplacement de Mme FABRY qui a cessé ses fonctions (80 F par an)»

presbytère et pour l'école primaire. Cette maison devait être construite *sur la place du village contre le mur de la cour du Sieur Joseph BEC et dans l'alignement des autres maisons formant la grande rue et route communale. Cette maison formera deux corps de logis séparés par un mur de 40 cm d'épaisseur tirant du midi au nord.*



Une classe d'autrefois reconstituée en août 2003

UN GENEREUX DONATEUR

Extrait du registre des délibérations de la Commune du Castellet

« L'an mil huit cent soixante onze et le vingt cinq juin , le conseil municipal de la commune du Castellet s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de Monsieur BEC Joseph maire.

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que par son testament olographe du 16 février 1870 , Mr ITARD Sylvère ancien juge de paix décédé au Castellet le 23 mars 1871 a légué à la commune du Castellet pour servir de mairie et de maison d'école pour l'un et l'autre sexe la maison qu'il possédait au Castellet ainsi que

toutes ses dépendances et attenances. Il ajoute que ce leg ayant une valeur supérieure à 300 F , la commune conformément à la circulaire du 15 avril 1825 ne peut l'accepter sans une autorisation du gouvernement. En conséquence il invite le conseil municipal à délibérer et à émettre son avis à ce sujet.

Le Conseil Municipal considérant

....Considérant enfin que le leg en question est une faveur réelle faite à la commune par feu Mr ITARD

Emet le vœu que la commune du Castellet soit autorisée à accepter le leg de feu Mr ITARD «

En 2003 l'école est toujours située dans cette maison léguée par Mr ITARD



NOEL 2003

Département
Bas-Rhin
Arrondissement
de
Dijon
Canton
de
Neuvy

Renseignements statistiques annuels (1879) sur la Bibliothèque
Neuvy de la Commune de Carottes

Commune
de
Carottes
Population
de la
Commune:
228

Date de la fondation de la Bibliothèque	Fonds qui ont été versés à la Bibliothèque	Y a-t-il eu une concession de livres	Lien à faire avec concessionaire de livres	Don et dons, ou concessions pour la Bibliothèque	Don des particuliers pour la Bibliothèque	Nombre de livres à présent	Nombre de lectures don, le nombre de l'année (1877)	Nombre de lectures dans l'année 1879.
15 mars 1877	Neuvy	Oui, il y a eu 2 concessions	Lien à Département, à la Préfecture, à l'Instruction publique	Neuvy	Neuvy	76	10	25 (N° 11 inscrites à 55 volumes de recueil de poésies)

Costes et écriture par le sous-prefet instituteur au Carottes
Au Carottes le 23 décembre 1879
Chailion

Le
Vocabulaire Français

Étude méthodique et progressive des mots

DE LA LANGUE USUELLE

CONSIDÉRÉS

- 1° Quant à leur orthographe; 2° Quant à leur sens;
3° Quant à la manière dont ils s'unissent pour former des phrases.

PAR

I. CARRÉ

Agrégé de l'Université,
Inspecteur général de l'Enseignement primaire.

~~~~~  
**Cours préparatoire**  
~~~~~

VINGT-CINQUIÈME ÉDITION



LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, RUE DE MÉZIÈRES, PARIS

—
1910

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Le **VOCABULAIRE FRANÇAIS** :

- *Cours élémentaire*. 1 volume in-16, cartonné. » 75
— *Cours moyen et supérieur*. 1 volume in-16, cartonné. » 90

LES MOTS ET LES CHOSES.

5^e LEÇON. — allumeur — balayeur — couvreur — étameur — fondeur — forgeron — mendiant — plafonneur — ramoneur — tanneur.

Remplacer les points par les noms qui conviennent.

Les métiers.

1. Le couvre les toits.
2. Le plafonne les murs.
3. Le ramone les cheminées.
4. L' étame les casseroles.
5. Le forge le fer.
6. Le fond les cloches.
7. Le tanne le cuir.
8. L' allume les réverbères.
9. Les balayent les rues.
10. Le mendie son pain.